

Longueur et intonation des éléments phoniques dans les rhèses du wallon d'Oreye

[W 13]

par LÉON WARNANT,
Assistant au laboratoire de phonétique expérimentale
de l'Université de Liège.

Nous nous étions d'abord proposé d'étudier ces particularités dans le discours ou plutôt dans l'unité du discours, la phrase. Cependant à l'intérieur des phrases dont la variété est pour ainsi dire infinie entrent des unités plus petites, les rhèses dans le cadre desquelles se réalisent certaines transformations phonétiques des mots.

Qu'est-ce que la rhèse? Selon DAMOURETTE et PICHON (1), il s'agit d'une « unité de cadence caractérisée par un accent d'intensité principal ». Nous préciserons que c'est une unité de cadence limitée dans le discours par deux arrêts de parole qui peuvent être d'importance très variable, allant du stop le plus réduit à la pause la plus longue et au silence complet (2). On désigne aussi cette unité au moyen d'expressions comme groupe phonétique, groupe respiratoire, groupe de souffle ou encore groupe accentuel; il nous

(1) *Glossaire des termes spéciaux ou de sens spécial employés dans l'ouvrage (Essai de grammaire de la langue française)*, Paris, D'Artrey, p. 14.

(2) Sur l'importance temporelle de ces arrêts, voir J. TARNEAUD et S. BOREL-MAISONNY, *Traité pratique de phonologie et de phoniatricie*, Paris, Maloine, 1941, pp. 136-139.

paraît que le terme rhèse présente l'avantage de pouvoir être employé pour tous les parlers (1).

A l'intérieur de la rhèse, les mots perdent leur individualité au profit de l'unité nouvelle qui s'est formée. Pour le wallon, comme pour le français, il n'existe plus qu'un seul accent d'intensité qui tombe invariablement sur la dernière syllabe de la rhèse. Le wallon se trouve ainsi à côté du français pour s'opposer non seulement aux autres langues du groupe germanique, mais encore aux autres langues romanes (2). En wallon, comme en français, avec leur accent d'intensité sur la dernière syllabe et avec la perte de l'accent d'intensité propre à chaque mot qui entre dans leur composition, les rhèses ont la valeur d'un mot phonétique.

Voici un exemple de rhèse en français (3). Soit le discours « Mon mari a quatre-vingts millions. Il y a deux mois, on lui a volé soixante millions. C'est au bout de vingt jours qu'on lui a retrouvé son argent », nous pouvons le découper en rhèses comme il suit : 1° *mōmariakatrçèvēmilyō*, 2° *yadé-mwaōliviavoléswasātmilyō*, 3° *sètóbudvēžu.r*, 4° *kōlviartruvé-sōnarzā*. Voici maintenant un exemple pour le wallon. Soit le discours noté en orthographe Feller « C'èsteût-st-on dimègne è l'osté, èt on-z-aveût bî diné, èt on-z-èsteût là qu'on s' ripwèzéve à li f'gnèsse, èt 'l èsteût-st-èvè doze

(1) La définition « unité de cadence limitée par deux arrêts de parole » nous semble la plus générale. DAMOURETTE et PICHON qui font intervenir l'accent d'intensité parlent déjà spécialement de la rhèse du français. Des autres termes employés, groupe phonétique et groupe de souffle sont sans doute les plus défendables. Groupe accentuel ne peut valoir pour tous les parlers ; quant à groupe respiratoire, n'est-ce pas une désignation franchement erronée, étant donné que le silence dans la parole ne coïncide nullement d'une manière nécessaire avec la reprise du souffle ?

(2) Voir P. FOUCHÉ, *L'état actuel du phonétisme français*, in *Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris*, t. VI, 1936, p. 50.

(3) Voir J. TARNEAUD et S. BOREL-MAISONNY, *op. cit.*, p. 137.

eûres èt n'mâye, èt volà, on-z-ôt brère è l' vôte d'on còp, on louke, c'esteût l' feû amon Jean Man' » (1), nous pouvons le décomposer dans les rhèses suivantes : 1° *sèsté:stâ:di:mèñèlòsté:*, 2° *è*, 3° *ā:zavé:bi:di:né:*, 4° *ēā:zèsté:lakā:sripwèzé:valifñès*, 5° *èlèsté:stèvédòzé:rènma:y*, 6° *èvòla*, 7° *ā:zò:brè:rèlvó:ydā:kó:*, 8° *ā:luk*, 9° *sèsté:lfé:amā:žā:man*.

Qu'on ne s'imagine cependant pas que des rhèses de même grandeur sont nécessairement assez semblables les unes aux autres et que les mots qui les composent subissent nécessairement des variations égales. Plus d'un facteur peut différencier les rhèses de même grandeur et notamment le dessin mélodique. Si elles forment une phrase à elles seules, elles présentent une partie montante et une partie descendante. Si elles interviennent à plusieurs pour former une phrase, elles peuvent se trouver tout entière soit dans la partie montante, soit dans la partie descendante. Et cette phrase peut être énonciative, interrogative, exclamative, suspensive. Notons qu'on n'a jamais étudié les types de phrases ni dans le wallon d'Oreye ni dans aucun parler wallon. Ce que nous en disons ici se fonde sur la connaissance de l'intonation française (2) et sur le rapprochement que nous faisons, d'après notre expérience auditive, de la phrase française et de la phrase wallonne.

Pour nos recherches, nous émettons les rhèses sur le mode énonciatif. Comme dans nos études précédentes, nous

(1) Extrait d'un disque enregistré au Laboratoire de phonétique de Liège, catalogué sous le n° 2. Voici la traduction : « C'était un dimanche en été, et l'on avait bien dîné (pris le repas de midi), et l'on était là qu'on se reposait à la fenêtre, et il était vers douze heures et demie, et voilà, on entend crier dans la rue d'un coup (= tout à coup), on regarde, c'était le feu (incendie) chez Jean Man' »

(2) Voir M. GRAMMONT, *La prononciation française*, Paris, Delagrave, 1948, pp. 151-162 ; P. FOUCHÉ, *Conf. de l'Inst. Ling. de l'Univ. de Paris*, t. VI, pp. 52-55 ; J. TARNEAUD et S. BOREL-MAISONNY, *op. cit.*, pp. 142-151.

nous sommes servi de témoin à nous-même. Nous avons enregistré chaque rhèse trois fois non consécutives, en même temps que s'inscrivaient sur le papier du kymographe les données d'un diapason vibrant à raison de 200 vibrations doubles à la seconde. Pour l'étude de l'intonation, nous avons utilisé le microscope et le micromètre oculaire donnant le 1/25 de millimètre.

1. Voyelles toniques de mot

C'est un fait bien connu que la longueur temporelle diminue dans le mot au fur et à mesure que la voyelle s'éloigne de l'accent tonique (1). Nous avons, pour notre part, montré que cette réduction de longueur se manifeste dans les mots du wallon d'Oreye (2). Mais la réduction n'est pas sans limite. Nous ne l'avons observée que dans des mots de trois syllabes au maximum. Qu'advient-il lorsque la voyelle tonique de mot — qui a perdu son accent d'intensité — est très éloignée de l'accent d'intensité comme cela peut être le cas dans les rhèses qui, redisons-le, ne constituent qu'un mot phonétique.

Dans cette recherche, nous nous sommes borné à l'étude de quelques timbres de voyelles orales, *i*, *a*, *à*, *u* (3) et à celle d'une voyelle nasale, *ã*. Nous avons forgé des rhèses contenant des mots dont la voyelle tonique est d'un des timbres cités ci-dessus ; nous avons même choisi les termes dont la voyelle tonique, lors de notre première étude, s'est révélée comme la plus courte de toutes celles du même timbre (4). Nous allons de nouveau surveiller et préciser

(1) Voir A. GRÉGOIRE, *Variations de durée de la syllabe française suivant sa place dans les groupements phonétiques*, in *La parole*, 3, 4, 6, 1899.

(2) Voir BT, t. XXIII, p. 103.

(3) Voir BT, t. XXIV, p. 303.

(4) Voir BT, t. XXIII, pp. 84-88.

les variations de longueur de ces voyelles, mais dans des rhèses cette fois, et les éléments ne seront plus que rarement en position tonique.

Voici les rhèses enregistrées. Nous pouvons assurer que, lors de l'expérience, elles ont été dites d'une seule traite, sans aucun arrêt. Les kymogrammes sont d'ailleurs révélateurs à ce sujet.

i bref

- 3 syll., *li bòtik* 'la boutique' ;
- 5 syll., *li bòtik à: ċik* 'la boutique aux bonbons' ;
- 7 syll., *li bòtik à: ċig dèl kwèn* 'la b. aux b. du coin' ;
- 9 syll., *li bòtik à: ċig dèl kwèn dèl vó:y* 'la b. aux b. du c. de la rue'.

i long

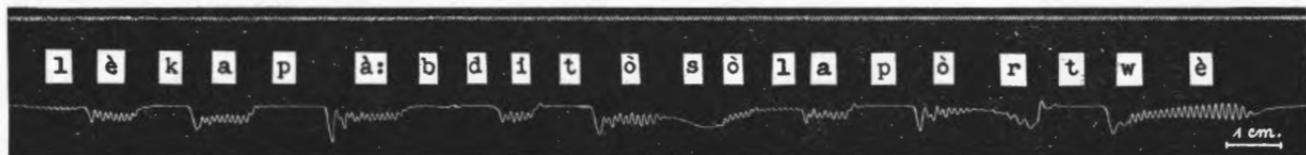
- 3 syll., *li kali:p* 'le calibre' ;
- 5 syll., *li kali:p pò l pès* 'le c. pour la pièce' ;
- 7 syll., *li kali:p ki t m avé: di* 'le c. que tu m'avais dit' ;
- 9 syll., *li kali:p ki t m avé: di dvā: z i:r* 'le c. que tu m'avais dit avant-hier'.

a bref

- 3 syll., *lè багаč* 'les bagages' ;
- 5 syll., *lè багаč ki ġ a* 'les b. que j'ai' ;
- 6 syll., *lè багаč ki ġ avé:* 'les b. que j'avais' ;
- 7 syll., *lè багаč ki ġ avé: i:r* 'les b. que j'avais hier' ;
- 9 syll., *lè багаč ki ġ avé: i:r al nüt* 'les b. que j'avais hier au soir'.

à long

- 3 syll., *l è kapà:p* 'il est capable' ;
- 5 syll., *l è kapà:b di tò* 'il est c. de tout' ;
- 6 syll., *l è kapà:b di tò sa* 'il est c. de tout ça' ;



Une rhèse : *l è kapà:b di tò sòla pòr twè* 'il est capable de tout cela pour toi'.



Quatre rhèses : *i m di* 'il me dit' — *vuz i: kòri* 'veux-tu y courir' — *vó:réz bèñ di ě* 'voudrais-tu bien dis-je' — *vaz i: twè mèm* 'vas-y toi-même'. Les traits blancs indiquent les arrêts entre les rhèses,

- 7 syll., *l è kapà:b di tò sòla* 'il est c. de tout cela' ;
 9 syll., *l è kapà:b di tò sòla pòr twè* 'il est c. de tout cela pour toi'.

u bref

- 3 syll., *t èl kibut* 'tu le bouscules' ;
 5 syll., *t èl kibud bi: tròp* 'tu le bouscules bien trop' ;
 6 syll., *t èl kibud bè:kó: tròp* 'tu le b. beaucoup trop' ;
 8 syll., *t èl kibud bè:kó: tròb valè* 'tu le b. b. trop valet (interpellation courante)' ;
 10 syll., *t èl kibud bè:kó: tròp tòt li ġurna:y* 'tu le b. b. trop toute la journée (tout au long du jour)'.

u long

- 3 syll., *lè kòñu:l* 'les cornouilles' ;
 5 syll., *lè kòñu:l ki ġ a* 'les c. que j'ai' ;
 6 syll., *lè kòñu:l ki ġ à:rè* 'les c. que j'aurai' ;
 8 syll., *lè kòñu:l ki ġ à:rè kó:pé:* 'les c. que j'aurai coupées' ;
 10 syll., *lè kòñu:l ki ġ à:rè kó:pé: al nüt* 'les c. que j'aurai coupées au soir'.

i bref, dans un monosyllabe

- 2 syll., *li trik* 'la trique' ;
 5 syll., *li trik ki t pròmèt* 'la trique que tu promets' ;
 7 syll., *li trik ki t pròmèt s èl fè:* 'la-tr. que tu pr. s'il le fait' ;
 8 syll., *li trik ki t pròmèt s èl fè: kò* 'la tr. que tu pr. s'il le fait encore'.

i long, dans un monosyllabe

- 2 syll., *li pi:p* 'la pipe' ;
 5 syll., *li pi:p ki ġ avé:* 'la pipe que j'avais' ;
 7 syll., *li pi:p ki ġ avé: nné: i:r* 'la pipe que j'avais donnée hier' ;
 8 syll., *li pi:p ki ġ avé: nné: a žül* 'la p. que j'avais donnée à Jules'.

ã long, dans un trisyllabe

4 syll., *li pó:zišã:* 'la position' ;

4 syll., *li pó:zišã:* 'la position' ;

5 syll., *li pó:zišã: k t a* 'la p. que tu as' ;

6 syll., *li pó:zišã: k t a pri* 'la p. que tu as prise' ;

7 syll., *li pó:zišã: k ti prē:drè* 'la p. que tu prendras'.

Résultats des expériences (18-7-52).

	Nombre de syll.	1 ^{er} tracé	2 ^e tracé	3 ^e tracé	Moyenne
i bref <i>bòtik</i>	3 syll.	8.5	9	7	8.2
	5 syll.	4.5	5	5	4.8
	7 syll.	7.5	5	4.5	5.7
	9 syll.	6.5	5.5	5	5.7
i long <i>kali:p</i>	3 syll.	24	23	24.5	23.8
	5 syll.	12	10	9	10.3
	7 syll.	9	7.5	8.5	8.3
	9 syll.	10	9	8	9
a bref <i>bagač</i>	3 syll.	15	13	12.5	13.5
	5 syll.	10	8	6.5	8.2
	6 syll.	9.5	9	7	8.5
	7 syll.	9.5	8.5	8	8.7
	9 syll.	11.5	9	7	9.2
à long <i>kapà:p</i> (-à:b)	3 syll.	25	24	26.5	25.2
	5 syll.	8	7.5	10.5	8.7
	6 syll.	8.5	10.5	9	9.3
	7 syll.	9.5	10.5	9	9.7
	9 syll.	10.5	11	9.5	10.3

	Nombre de syll.	1 ^{er} tracé	2 ^e tracé	3 ^e tracé	Moyenne
u bref	3 syll.	12	9	12	11
<i>kibut</i>	5 syll.	7.5	6	9	7.5
(-ud)	6 syll.	8	7.5	8.5	8
	8 syll.	9	6	7	7.3
	10 syll.	10.5	7.5	8	8.7
u long	3 syll.	30	28	28	28.7
<i>kòñu:l</i>	5 syll.	11	10	12	11
	6 syll.	12.5	11.5	11.5	11.8
	8 syll.	12	12	15	13
	10 syll.	14	18.5	17.5	16.7
i bref	2 syll.	8.5	8	8.5	8.3
<i>trik</i>	5 syll.	5	4.5	4.5	4.7
	7 syll.	6.5	5	6	5.8
	8 syll.	4	4.5	4.5	4.3
i long	2 syll.	27	24	26.5	25.8
<i>pi:p</i>	5 syll.	11.5	12	12	11.8
	7 syll.	11.5	14.5	12.5	12.8
	8 syll.	8.5	10	12	10.2
ā long	4 syll.	32	33.5	30	31.8
<i>pó:zišā:</i>	5 syll.	15	13	14	14
	6 syll.	9.5	7.5	9	8.7
	7 syll.	9.5	8	10	9.2

En considérant les moyennes, il est aisé d'établir qu'il existe toujours une différence de longueur temporelle entre les voyelles longues et les voyelles brèves. Ainsi, dans le parler wallon d'Oreye, pour des voyelles de même timbre,

dans des rhèmes comptant le même nombre de syllabes, il existe toujours un champ intervocalique entre la longue et la brève. Ce caractère est remarquable en regard de l'état que l'on constate pour le français et pour pas mal d'autres parlers (1). Évidemment lorsque les longueurs temporelles absolues des éléments sont elles-mêmes peu élevées, celles de ce champ intervocalique sont nécessairement restreintes. Ce qu'il importe surtout de noter, c'est l'existence de ce champ.

Voici un tableau indiquant son importance d'après les moyennes établies ci-dessus.

Timbres	Nombre de syll.	Voy. longue	Voy. brève	Différence
i: — i	3 syll.	23.8	8.2	15.6
	5 syll.	10.3	4.8	5.5
	7 syll.	8.3	5.7	2.6
	9 syll.	9	5.7	3.3
à: — a	3 syll.	25.2	13.5	11.7
	5 syll.	8.7	8.2	0.5
	6 syll.	9.3	8.5	0.5
	7 syll.	9.7	8.7	1
	9 syll.	10.3	9.2	1.1
u: — u	3 syll.	28.7	11	17.7
	5 syll.	11	7.5	3.5
	6 syll.	11.8	8	3.8
	8 syll.	13	7.3	5.7
	10 syll.	16.7	8.7	8

(1) Voir M. DURAND, *Voyelles longues et voyelles brèves*, Paris, Klincksieck, 1946, pp. 15-42.

Timbres	Nombre de syll.	Voy. longue	Voy. brève	Différence
i: — i	2 syll.	25.8	8.3	17.5
mono-	5 syll.	11.8	4.7	7.1
syllabes	7 syll.	12.8	5.8	7
	8 syll.	10.2	4.3	5.9

Nous constatons que la longueur temporelle des voyelles, longues et brèves, baisse d'une manière considérable lorsque les voyelles passent d'une position tonique à une position non-tonique et, en position non-tonique, au fur et à mesure qu'elles se trouvent plus éloignées de l'accent d'intensité. Cependant, dans ce dernier cas, à l'éloignement progressif de l'accent ne correspond pas régulièrement une diminution progressive de longueur (1). Sans qu'on puisse déterminer une constante, il apparaît que, dès que la voyelle est éloignée de plus de quatre ou cinq syllabes de la voyelle accentuée, sa longueur peut manifester une augmentation par rapport à ce qu'elle est lorsque la voyelle n'est séparée de l'accentuée que par trois ou quatre syllabes. Un coup d'œil sur notre tableau suffit à prouver cette assertion. Il arrive même que la voyelle gagne en longueur au fur et à mesure que le groupe continue à s'accroître (*kôñu:l*, 3 syll., 28.7 ; 5 syll., 11 et ensuite 6, 8 et 10 syll., 11.8, 13 et 16.7 centi-secondes). Le gain reste toutefois le plus souvent assez peu important et jamais la voyelle n'atteint — il s'en faut de beaucoup — la longueur qu'elle mesure sous l'accent d'intensité.

Il nous importe de noter que, pour le wallon d'Oreye, l'assertion selon laquelle la longueur temporelle d'une

(1) Comme c'est le cas dans l'exemple bien connu de GRÉGOIRE : *pâte, pâté, pâtisserie, pâtisserie saint Germain*, où la syllabe *pâ-* mesurant successivement 27, 20, 14 et 12 centièmes de seconde.

voyelle diminue au fur et à mesure que l'élément est plus éloigné de l'accent d'intensité doit être révisée. Elle reste juste aussi longtemps que la distance entre les deux voyelles ne dépasse pas une certaine limite (quatre ou cinq syllabes), mais, cette limite franchie, elle n'a plus de valeur. Les variations de longueur qui se manifestent alors peuvent aller dans le sens de l'augmentation ou de la diminution ; toutefois leur importance se borne la plupart du temps à quelques centisecondes. A quoi sont dues ces variations diverses ? La question devrait faire l'objet d'une étude particulière. Comme, dans notre recherche, nous avons énoncé, séparément, des rhèmes de différentes longueurs, il se pourrait que ces changements — toujours assez restreints — des mesures temporelles résultent au moins partiellement de changements dans la longueur des parties ascendante et descendante de nos rhèmes, et aussi des variations qui en découlent pour la ligne mélodique de ces deux parties. Nous rappellerons qu'une situation assez semblable à celle que nous constatons ici pour les voyelles existe aussi pour les consonnes. Qu'il nous suffise de renvoyer le lecteur aux chiffres que nous donnons dans notre étude sur la longueur des consonnes (1).

Nous remarquerons spécialement que, de tous les champs intervocaliques, celui entre *à* long et *a* bref est le moins important. Lorsqu'on regarde de près les chiffres qui le traduisent, en ne se bornant pas aux moyennes, on s'aperçoit même qu'il n'existe pas toujours et cela dans des rhèmes qui comptent le même nombre de syllabes ; ainsi : rhèmes de 5 syll., 1^{er} tracé, *a* bref 10, *à* long 8 centisecondes ; 2^e tracé, *a* bref 8, *à* long 7.5 centisecondes ; 6 syll., 1^{er} tracé, *a* bref 9.5, *à* long 8.5 centisecondes ; 9 syll. ; 1^{er} tracé, *a* bref 11.5 et *à* long 10.5 centisecondes. Il arrive donc que

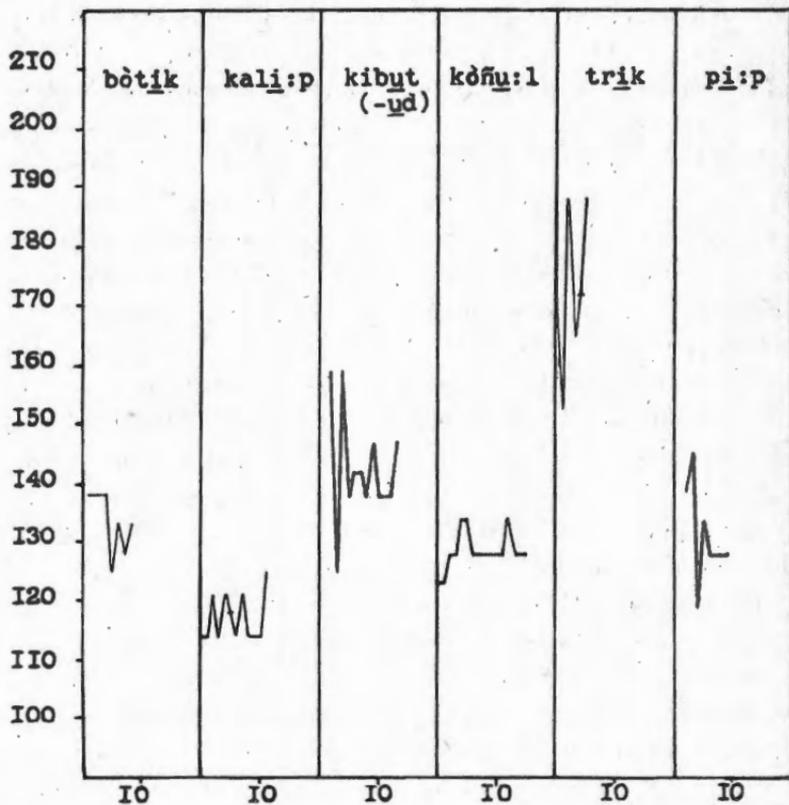
(1) Voir BT, t. XXV, pp. 178-182.

la longue mesure moins que la brève. C'est là une constatation nouvelle pour le wallon d'Oreye. Nous ne l'avons jamais faite ni pour les voyelles toniques ni pour les voyelles non-toniques de mot dans les mots isolés (1). Il convient en effet de bien noter que, sauf dans les rhèses de deux et trois syll. où les voy. que nous examinons sont à la tonique et où le champ intervocalique est très nettement marqué, *a* et *à* de *bagač* et de *kapà:p* (-à:b) sont ici des non-toniques : les mots qui les renferment participant à la formation de rhèses sans se trouver à la fin de celles-ci. Nous voici donc maintenant, dans l'examen du wallon, devant une particularité semblable à celle qui suscita l'étude de Mlle DURAND sur les voyelles brèves et les voyelles longues : une longue dans la même position qu'une brève mesure moins en centisecondes que cette dernière et laisse cependant à l'oreille l'impression d'être une longue.

Comme Mlle DURAND nous en a montré l'exemple, nous nous sommes résolu à étudier l'intonation vocalique des voyelles et spécialement celle de *a* et de *à* dans *bagač* et dans *kapà:p* (-à:b). Nous ferons toutefois remarquer que la différence entre *a* et *à* n'est pas uniquement une question de durée, mais aussi une question de timbre et que, pour les voy. *i* bref et *i* long ainsi que pour *u* bref et *u* long, où il n'intervient qu'une différence de durée, les longueurs temporelles restent bien distinctes.

Pour les voyelles de timbre *i* et *u*, nous avons seulement recherché l'intonation dans le premier tracé des rhèses les plus longues que nous avons enregistrées : 9 syll. pour *bòtik* et *kali:p*, 10 syll. pour *kibut* (-ud) et *kòñu:l*, 8 syll. pour *trik* et *pi:p*. Voici, avec les graphiques de l'intonation, les résultats que nous obtenons.

(1) Voir BT, t. XXIII, pp. 82, 90, 96, 99, 193 et 111.



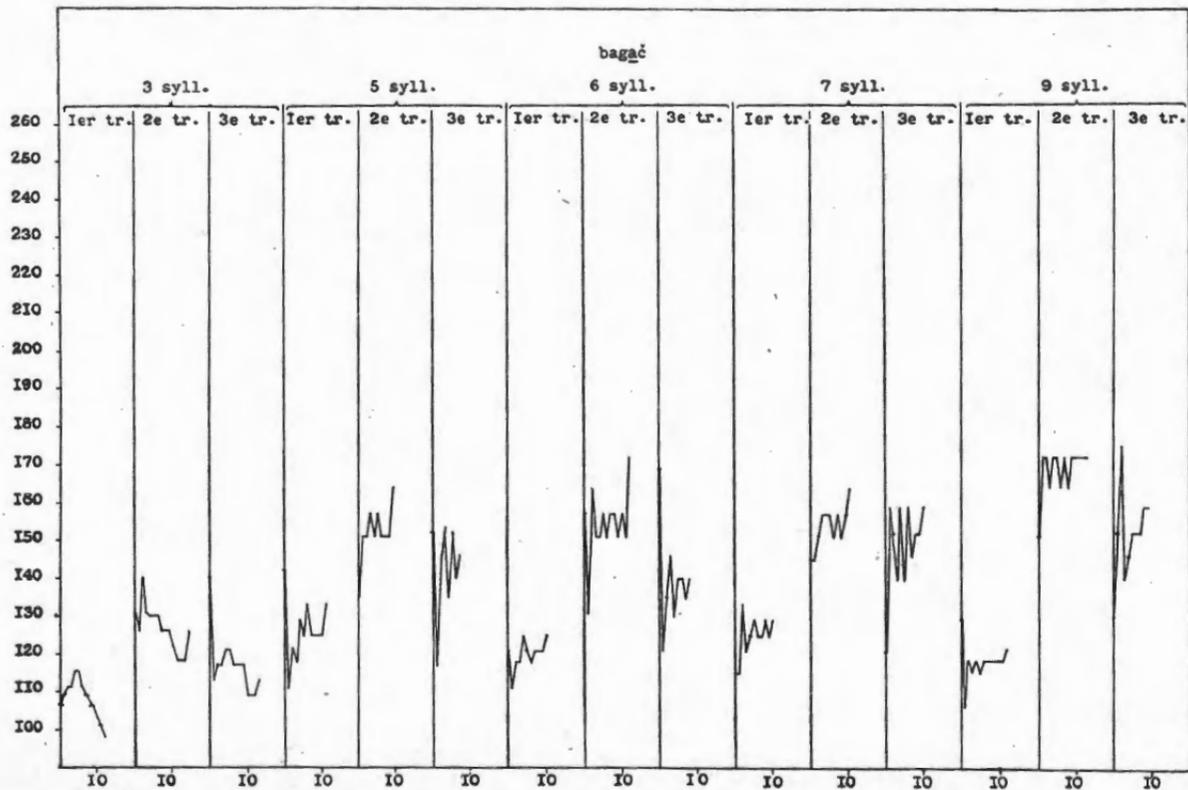
	Durée	Fréquence du début	Fréquence de la fin	Différence
<i>bōtik</i>	6.5 cs.	138 (4 v.)	130 (4 v.)	-8
<i>kali:p</i>	10 cs.	117 (6 v.)	117 (6 v.)	=
<i>kibut (-ud)</i>	10 cs.	144 (6 v.)	141 (6 v.)	-3
<i>kōñu:l</i>	14 cs.	128 (6 v.)	129 (6 v.)	+1
<i>trik</i>	4.5 cs.	171 (3 v.)	175 (3 v.)	+4
<i>pi:p</i>	8.5 cs.	134 (4 v.)	128 (4 v.)	-6

La hauteur moyenne du début et de la fin de la voyelle est calculée sur les 6 premières et sur les 6 dernières vibrations quand la voyelle compte au moins 12 vibrations ; quand elle en compte moins, nous basons notre calcul sur un nombre égal — le plus élevé possible — de vibrations pour le début et pour la fin. Nous indiquons chaque fois ce nombre entre parenthèses.

Pour les voyelles *a* et *à* où la longue mesure parfois moins que la brève en longueur temporelle, nous avons procédé à l'étude intonatoire dans toutes les rhèses enregistrées. Voici les résultats (voir aussi les graphiques de l'intonation).

bagač

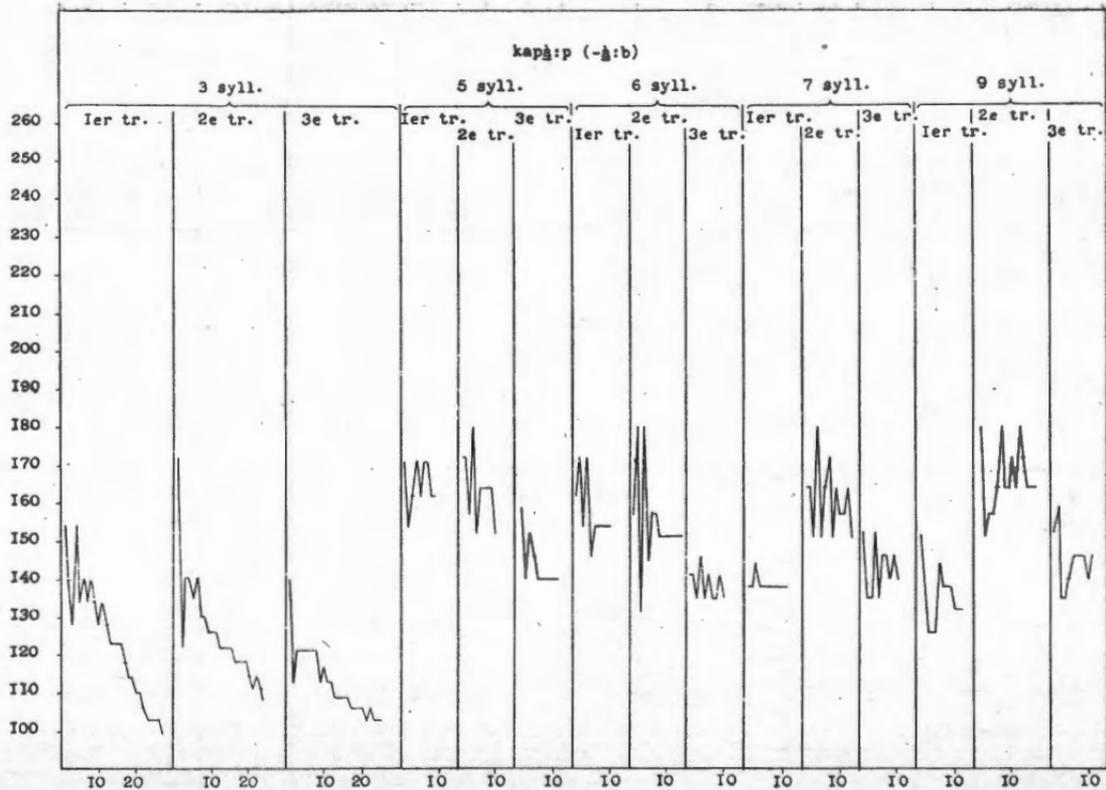
	Nombre de syll.	Durée	Fréquence du début	Fréquence de la fin	Différence
1 ^{er} tracé	3 syll.	15 cs.	111 (6 v.)	101 (6 v.)	-10
	5 syll.	10 cs.	124 (6 v.)	128 (6 v.)	+ 4
	6 syll.	9.5 cs.	119 (5 v.)	121 (5 v.)	+ 2
	7 syll.	9.5 cs.	122 (5 v.)	127 (5 v.)	+ 5
	9 syll.	11.5 cs.	117 (6 v.)	119 (6 v.)	+ 2
2 ^e tracé	3 syll.	13 cs.	131 (6 v.)	121 (6 v.)	-10
	5 syll.	8 cs.	149 (5 v.)	155 (5 v.)	+ 6



	Nombre de syll.	Durée	Fréquence du début	Fréquence de la fin	Différence
	6 syll.	9 cs.	152 (6 v.)	158 (6 v.)	+ 6
	7 syll.	8.5 cs.	151 (5 v.)	156 (5 v.)	+ 5
	9 syll.	9 cs.	167 (6 v.)	171 (6 v.)	+ 4
3 ^e tracé	3 syll.	12.5 cs.	122 (6 v.)	112 (6 v.)	-10
	5 syll.	6.5 cs.	142 (4 v.)	143 (4 v.)	+ 1
	6 syll.	7 cs.	140 (4 v.)	139 (4 v.)	- 1
	7 syll.	8 cs.	122 (5 v.)	128 (5 v.)	+ 6
	9 syll.	7 cs.	149 (5 v.)	155 (5 v.)	+ 6

kapà:p (à:b)

	Nombre de syll.	Durée	Fréquence du début	Fréquence de la fin	Différence
1 ^{er} tracé	3 syll.	25 cs.	142 (6 v.)	103 (6 v.)	-39
	5 syll.	8 cs.	165 (4 v.)	165 (4 v.)	=
	6 syll.	8.5 cs.	162 (5 v.)	159 (5 v.)	- 3
	7 syll.	9.5 cs.	139 (5 v.)	138 (5 v.)	- 1
	9 syll.	10.5 cs.	136 (6 v.)	134 (6 v.)	- 2



	Nombre de syll.	Durée	Fréquence du début	Fréquence de la fin	Différence
2 ^e tracé	3 syll.	24 cs.	142 (6 v.)	113 (6 v.)	- 29
	5 syll.	7.5 cs.	166 (5 v.)	162 (5 v.)	- 4
	6 syll.	10.5 cs.	158 (6 v.)	151 (6 v.)	- 7
	7 syll.	10.5 cs.	162 (6 v.)	157 (6 v.)	- 5
	9 syll.	11 cs.	164 (6 v.)	168 (6 v.)	+ 4
3 ^e tracé	3 syll.	26.2 cs.	123 (6 v.)	104 (6 v.)	- 19
	5 syll.	10.5 cs.	156 (6 v.)	140 (6 v.)	- 16
	6 syll.	9 cs.	139 (5 v.)	137 (5 v.)	- 2
	7 syll.	9 cs.	142 (5 v.)	144 (5 v.)	+ 2
	9 syll.	9.5 cs.	144 (5 v.)	145 (5 v.)	+ 1

De ces deux tableaux relatifs à l'intonation, nous pouvons tirer deux constatations principales : *a*) les voyelles toniques en finales couvertes (rhèses de deux et trois syllabes), brèves et longues, sont toujours d'intonation descendante et la baisse de hauteur est toujours très importante ; *b*) les voyelles non-toniques paraissent au contraire d'intonation assez stable, et dans cette stabilité relative, le sens intonatoire semble indifférent. Nous ajouterons deux autres constatations qu'il faut cependant prendre avec une certaine prudence et qu'il conviendrait de confirmer par des recherches plus approfondies : *a*) certaines voyelles brèves

non-toniques dont la longueur temporelle se différencie peu de celle d'une longue de timbre ressemblant sont presque toujours d'intonation montante ; b) certaines voyelles longues non-toniques dont la longueur temporelle se différencie peu de celle d'une brève de timbre ressemblant sont presque toujours d'intonation descendante. Ces deux remarques nous sont évidemment suggérées par l'examen de l'intonation des voyelles *a* et *à*. Si, dans notre étude, quelques discordances se manifestent pour le sens intonatoire de ces deux voyelles en position non-tonique, on notera qu'elles se manifestent lorsque la voyelle est de très petite longueur temporelle et que la hauteur de l'intonation au début et à la fin n'a pu être calculée que sur un nombre réduit de vibrations. C'est le cas pour *bagač*, rhèse de 5 syll., 3^e tracé, diff. + 1, hauteur d'après 4 vibrations ; pour *bagač*, rhèse de 6 syll., 3^e tracé, - 1, 4 vibrations ; pour *kapà:p* (-à:b), rhèses de 5 et de 6 syll., 1^{er} tracé, respectivement + 1 et - 1, 4 et 5 vibrations ; pour *kapà:p* (-à:b), 7 et 9 syll., 3^e tracé, respectivement + 2 et + 1, 5 vibrations dans les deux rhèses. La seule exception importante se rapporte à *kapà:p* (à:b), 9 syll., 2^e tracé, + 4, 6 vibrations.

Nous avons fait remarquer que l'intonation des voyelles non-toniques est assez stable, c'est-à-dire que les différences de hauteur entre le début et la fin de la voyelle sont peu considérables. Ce fait peut simplement découler de ce que ces voyelles ont une petite longueur temporelle et que, par conséquent le mouvement intonatoire est de brève durée. La plus grande longueur temporelle des voyelles toniques permettrait un plus large développement du mouvement intonatoire.

A la lumière des résultats que nous connaissons maintenant, il nous convient de réviser et de compléter les notions

que nous avons sur la longueur vocalique en wallon. Nous savons que, dans le mot isolé, la voyelle tonique, longue ou brève, est d'intonation variable en finale nue (1) et toujours d'intonation descendante en finale couverte. La baisse de hauteur est seulement plus importante pour la longue que pour la brève ; cela peut n'être encore que le résultat de la plus grande durée temporelle de la longue, cette durée entraînant une descente intonatoire qui se prolonge plus longtemps. Nous savons aussi que, dans le mot isolé, aux différences de durées vocaliques correspondent de nettes différences de longueur temporelle (2). Nous avons conclu que le facteur principal de la différence de durée, dans le parler wallon d'Oreye, pour les voyelles toniques comme pour les voyelles non-toniques, dans le mot isolé, est la longueur temporelle (3).

Lorsque le mot participe au discours, c'est ce que nous venons d'examiner, rien ne change en ce qui concerne les voyelles toniques ; les brèves et les longues continuent à se différencier très nettement par leur longueur temporelle ; leur intonation continue à être descendante si elles sont en finale couverte. Pour les voyelles non-toniques, dans la plupart des cas, la longueur temporelle continue à jouer son rôle différenciateur de durée ; le champ intervocalique entre la longue et la brève reste en général assez important ; mais l'intonation, que la voyelle soit longue ou brève, n'est plus nécessairement descendante ; elle est d'ordinaire assez stable et de sens variable.

Il arrive toutefois que le champ intervocalique se réduise à l'extrême et aille jusqu'à ne plus exister. Nous croyons que ce cas ne se présente que pour les voyelles les plus ouvertes, nous pourrions peut-être même dire pour les

(1) Voir BT, t. XXIV, pp. 309-313.

(2) Voir BT, t. XXIII, pp. 82, 90, 95, 96, 99.

(3) Voir BT, t. XXIII, p. 102 et t. XXIV, p. 319.

voyelles les plus ouvertes a et à (1). Serait-il impossible que, dans de telles conditions, une différence dans le sens intonatoire — la brève étant d'intonation plutôt ascendante et la longue d'intonation plutôt descendante — puisse jouer un certain rôle dans la différenciation des durées? Nous ne pourrions l'affirmer. Les résultats de notre recherche sur l'intonation de a et de à nous semblent au contraire autoriser cette hypothèse. Qu'on nous permette de reprendre ici les intonations et les longueurs temporelles pour tous les cas où la longue à possède une longueur temporelle inférieure à celle de la brève a dans des rhèmes comptant un même nombre de syllabes. Chaque fois le a bref est d'intonation montante et le à long d'intonation descendante ou stable.

		Longueur temporelle	Différence de hauteur
5 syll.	1 ^{er} tracé	a 10 cs. à 8 cs.	+ 4 =
	2 ^e tracé	a 8 cs. à 7.5 cs.	+ 6 - 4
6 syll.	1 ^{er} tracé	a 9.5 cs. à 8.5 cs.	+ 2 - 3
	1 ^{er} tracé	a 11.5 cs. à 10.5 cs.	+ 2 - 2

(1) L'explication n'est pas difficile. On sait que les voyelles ouvertes sont par leur nature temporellement plus longues que les brèves (on trouvera plusieurs notes bibliographiques sur ce sujet à la p. 7 de l'ouvrage de B. MALMBERG, *Die Quantität als phonetisch-phonologischer Begriff*; voy. aussi BT, t. XXIII, pp. 103-104). Il existe une longueur minimum de réalisation pour une voyelle ouverte qui est atteinte ou presque atteinte par le à; dès lors, le a bref qui est aussi soumis à cette longueur minimum ne peut guère mesurer moins que le à.

2. Voyelles non-toniques de mot

Nous étudions ces voyelles en nous servant des exemples utilisés pour les voy. toniques. Nous nous intéressons aux timbres *i*, *a*, *à* et *o*, et seulement sous la durée brève. Dans le wallon d'Oreye, en position non-tonique, les brèves sont plus fréquentes que les longues.

Résultats des expériences (18-7-52).

	N. de syll.	1 ^{er} tracé	2 ^e tracé	3 ^e tracé	Moyenne
<i>i</i> (<i>kibut</i> , <i>-ud</i>)	3 syll.	7	5.5	7.5	6.7
	5 syll.	5	4.5	6.5	5.3
	6 syll.	4	5.5	6.5	5.3
	8 syll.	4	4	5	4.3
	10 syll.	4	5	5.5	4.8
<i>i</i> (<i>li trik</i>)	2 syll.	5	6	5.5	5.5
	5 syll.	6	5	4	5
	7 syll.	5.5	5	5	5.2
	8 syll.	6	7	4.5	5.8
<i>i</i> (<i>li pi:p</i>)	2 syll.	7.5	6	6.5	6.7
	5 syll.	6.5	4.5	6	5.7
	7 syll.	6.5	5	5.5	5.7
	8 syll.	5.5	5.5	6	5.7
<i>a</i> (<i>lè bagaç</i>)	3 syll.	12	10	11.5	11.2
	5 syll.	10.5	9.5	8.5	9.5
	6 syll.	10	9	8	9
	7 syll.	10.5	9	8	9.2
	9 syll.	10	10	10	10

	N. de syll.	1 ^{er} tracé	2 ^e tracé	3 ^e tracé	Moyenne
a (<i>li kali:p</i>)	3 syll.	9.5	9.5	10.5	9.8
	5 syll.	9	9	8	8.7
	7 syll.	9	8	10	9
	9 syll.	10.5	8.5	8	9
a (<i>l è kapà:p,</i> <i>-à:b</i>)	3 syll.	6	8	8.5	7.5
	5 syll.	6.5	6.5	6	6.3
	6 syll.	6	7	6	6.3
	7 syll.	6.5	7.5	6	6.7
	9 syll.	7.5	6	6	6.5
ò (<i>li bòtik</i>)	3 syll.	8.5	8	7	7.8
	5 syll.	7	7	7	7
	7 syll.	8.5	6.5	6.5	7
	9 syll.	8	6.5	7	7.2
ò (<i>lè kòñu:l</i>)	3 syll.	10.5	10.5	8	9.7
	5 syll.	10.5	9	7.5	9
	6 syll.	9	9	6	8
	8 syll.	10.5	10.5	6.5	9.2
	10 syll.	9.5	10	8.5	9.3

Nous allons maintenant comparer nos premiers résultats, c'est-à-dire les longueurs des voyelles toniques de mot qui perdent leur accent d'intensité en participant à une rhèse et les longueurs que nous venons de déterminer pour les voyelles non-toniques de mot. Dans le tableau ci-après nous ne reprenons pas les mesures des voyelles toniques de mot qui nous intéressent dans les rhèses de deux et de trois syllabes, car elles sont aussi toniques de rhèse et nous ne pouvons les comparer avec des non-toniques ; il s'agit des enregistrements de *li bòtik*, *li bagac* et *èl kibut*.

	Nombre de syll.	Tonique de mot	Non-tonique de mot		
i		<i>bòtik</i>	<i>kibut (-ud)</i>	<i>li trik</i>	<i>li pi:p</i>
	2 syll.			5.5	6.7
	3 syll.		6.7		
	5 syll.	4.7	5.3	5	5.7
	6 syll.		5.3		
	7 syll.	5.8		5.2	5.7
	8 syll.		4.3	5.8	5.7
	9 syll.	5.7			
	10 syll.		4.8		
a		<i>bagač</i>	<i>bagač</i>	<i>kali:p</i>	<i>kapà:p</i> (-à:b)
	3 syll.		11.2	9.8	7.5
	5 syll.	8.2	9.5	8.7	6.3
	6 syll.	8.5	9		6.3
	7 syll.	8.8	9.2	9	6.7
	9 syll.	9.2	10	9	6.5
u et ò		<i>kibut (-ud)</i>	<i>bòtik</i>	<i>kòñu:l</i>	
	3 syll.	11	7.8	9.7	
	5 syll.	7.5	7	9	
	6 syll.	8		8	
	7 syll.		7		
	8 syll.	7.3		9.2	
	9 syll.		7.2		
10 syll.	8.7		9.3		

Après l'examen de ce tableau, on peut assurer que la voyelle tonique de mot qui devient non-tonique par la participation du mot à une rhèse et la voyelle non-tonique de mot se comportent de la même manière quant à la longueur temporelle.

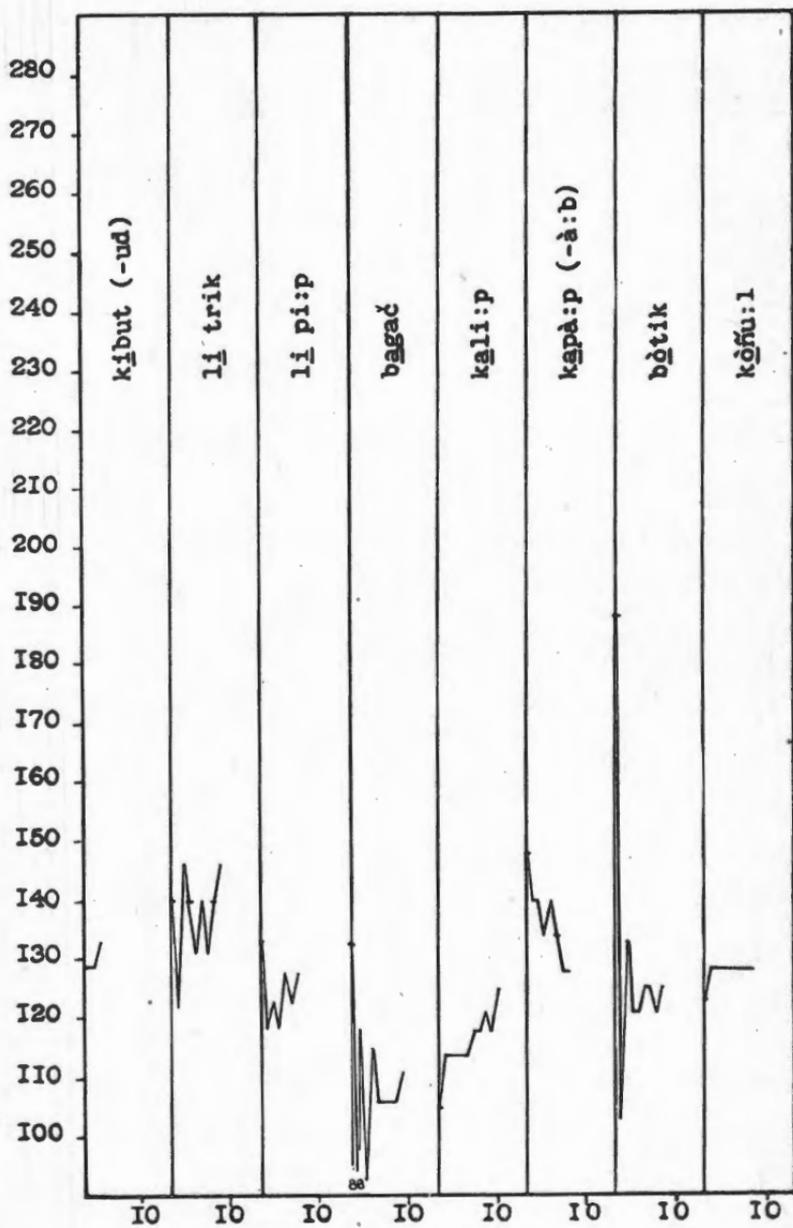
Dans toutes les rhèses que nous avons examinées, les longueurs minima et maxima des voyelles brèves de timbres différents et dans des entourages phonétiques différents s'étendent de 4.3 à 11.2 centisecondes. Elles sont de très peu inférieures à celles que nous avons déterminées pour les voyelles protoniques dans les mots isolés (1) et qui s'étendent de 5 à 13 centisecondes.

Nous remarquerons ici encore que la longueur temporelle des voyelles ne diminue pas régulièrement au fur et à mesure que les rhèses comptent plus de syllabes. Voyez sur ce sujet ce que nous avons déjà dit à la p. 323.

Il ne pouvait manquer d'intérêt d'examiner comment se comportaient ces voyelles non-toniques de mot en ce qui concerne l'intonation. Nous avons étudié chacune de nos voyelles dans le premier tracé des rhèses du plus grand nombre de syllabes. En calculant comme plus haut la hauteur du début et de la fin propre à chaque voyelle, nous obtenons les résultats suivants (voir aussi les graphiques de l'intonation).

	Durée	Fréquence du début	Fréquence de la fin	Différence
<i>kibut (-ud)</i>	4 cs.	129 (2 v.)	131 (2 v.)	+ 2
<i>li trik</i>	6 cs.	137 (4 v.)	139 (4 v.)	+ 2

(1) Voir BT, t. XXIII, pp. 91 et 92.



	Durée	Fréquence du début	Fréquence de la fin	Différence
<i>li pi:p</i>	6 cs.	125 (3 v.)	126 (3 v.)	+ 1
<i>lè bagaç</i>	10 cs.	109 (5 v.)	107 (5 v.)	- 2
<i>li kali:p</i>	10.5 cs.	112 (5 v.)	120 (5 v.)	+ 8
<i>l è kapà:p (-à:b)</i>	7.5 cs.	141 (4 v.)	133 (4 v.)	- 8
<i>li bòtik</i>	8 cs.	133 (5 v.)	123 (5 v.)	-10
<i>lè kòñu:l</i>	9.5 cs.	127 (4 v.)	128 (4 v.)	+ 1

L'intonation n'est nullement montante pour toutes ces voyelles brèves ; elle est assez stable pour cinq d'entre elles, mais il apparaît d'assez fortes différences de hauteur pour les trois autres, différences qui indiquent un sens intonatoire une fois montant et deux fois descendant. Notons que ces grandes différences se manifestent pour des voyelles ouvertes **a** et **ò**.

3. Les consonnes

Nous ne pensons pas devoir revenir sur les longueurs temporelles propres aux consonnes lorsque les mots participent à la formation de rhèmes. Nous avons, en fait, touché à cette question dans une étude précédente (1). Nous en avons conclu que les consonnes diminuent de longueur au fur et à mesure qu'elles s'éloignent de l'accent tonique, mais que cette diminution n'est pas cependant régulière

(1) Voir BT, t. XXV, pp. 178-182.

et qu'il se présente des exceptions. Notons que Mlle DURAND constate un même état de choses pour les consonnes françaises qu'elle a étudiées, *t* par exemple ; elle écrit : « Lorsque l'occlusive n'est pas en position tonique, elle s'abrège légèrement en s'éloignant de l'accent de groupe, et surtout elle perd sa stabilité, elle est variable chez un même sujet en passant d'un groupe à un autre de même composition » (1).

Dans cette recherche, nous allons nous borner à mesurer deux consonnes intervocaliques, le *t* de *bòtik* et le *l* de *kali:p*. Cela nous permettra d'abord de savoir si, dans le discours, la constrictive latérale reste plus courte qu'une occlusive comme il en est dans le mot isolé et surtout de comparer la longueur de la consonne *t* dans le discours wallon avec sa longueur dans le français.

Nous donnons ci-après les mesures pour tous les éléments des deux mots. On pourra ainsi se faire une idée de l'importance relative des voyelles, brèves et longues, et des consonnes intervocaliques, occlusives (plus longues) ou fricatives (plus courtes) (2).

	Nombre de syll.	b	ò	t	i	k
1 ^{er} tracé	3 syll.	10	8.5	19	8.5	18
	5 syll.	10.5	7	14	4.5	11
	7 syll.	8	8.5	15.5	7.5	12
	9 syll.	10	8.5	14	6.5	10.5

(1) M. DURAND, *Étude expérimentale sur la durée des consonnes parisiennes*, Paris, Bibliothèque du « français moderne », 1936, p. 34.

(2) Voir BT, t. XXV, p. 152.

	Nombre de syll.	b	ò	t	i	k
2 ^e tracé	3 syll.	9	8	13	9	13.5
	5 syll.	7.5	7	12	5	8
	7 syll.	8.5	6.5	11	5	8.5
	9 syll.	9.5	6.5	14	5.5	9
3 ^e tracé	3 syll.	9.5	7	19	7	16
	5 syll.	10	7	13	5	9
	7 syll.	8	6.5	11	4.5	9
	9 syll.	8	7	11	5	9.5

	Nombre de syll.	k	a	l	i:	p
1 ^{er} tracé	3 syll.	13	9.5	10	24	17
	5 syll.	11	9	8.5	12	?
	7 syll.	11.5	9	9.5	9	9.5
	9 syll.	13	10.5	10	10	11.5
2 ^e tracé	3 syll.	13	9.5	8.5	23	13.5
	5 syll.	10	9	7	10	9.5

	Nombre de syll.	k	a	l	i:	p
	7 syll.	11	8	7.5	7.5	10
	9 syll.	12.5	8.5	8	9	8
3 ^e tracé	3 syll.	12.5	10.5	11	24.5	17
	5 syll.	11.5	8	6.5	9	?
	7 syll.	10.5	10	7	8.5	8.5
	9 syll.	11	8	6.5	8	8

La première question trouve tout de suite sa réponse. Dans le discours, le *l* reste plus court que le *t*. Après ce que nous avons vu pour le mot isolé (1), on peut sans doute tirer de ce fait une conclusion plus générale qu'il faudrait naturellement étayer par de plus nombreuses expériences : à l'intérieur de la rhèse, les constrictives fricatives latérales, vibrantes et semi-consonantiques, ainsi que les nasales, qui sont des sonores sans correspondantes sourdes, sont plus courtes que les occlusives et les constrictives fricatives sourdes.

Quant à la deuxième question, elle exige que nous déterminions les longueurs moyennes du *t* de *bòtik*, en reprenant les mesures de *t* en syllabe tonique, 2 syll., 4 syll. et 6 syll. avant la tonique. Voici les résultats et la comparaison. Des chiffres donnés par Mlle DURAND, nous ne reprenons que les extrêmes notés pour le témoin P. R. (2).

(1) Voir BT, t. XXV, p. 152.

(2) C'est sur les mesures de celui-là que Mlle DURAND établit un graphique. Nous ne reprenons pas les mesures de M. D., presque

	Wallon d'Oreye				Français
	1 ^{er} tr.	2 ^e tr.	3 ^e tr.	Moy.	
syll. tonique	19	13	19	17	11-14
2 syll. avant la t.	14	12	13	13	7-10
4 syll. avant la t.	15.5	11	11	12.5	7
6 syll. avant la t.	14	14	11	13	

La longueur temporelle du *t* wallon reste bien supérieure à celle du *t* français. Il apparaît dès maintenant qu'une étude comparative approfondie sur les longueurs consonantiques en wallon et en français ne manquerait pas d'intérêt.

Conclusions

1. En ce qui concerne la longueur temporelle, la voyelle tonique de mot qui devient non-tonique et la voyelle non-tonique de mot se comportent de la même manière dans l'unité que forme la rhèse.

2. Pour des voyelles toniques de même timbre, dans des rhèses du même nombre de syllabes, il existe toujours un champ intervocalique entre la longue et la brève, ainsi qu'il en est dans les mots isolés.

3. Les voyelles — toniques et non-toniques de mot — diminuent de longueur au fur et à mesure qu'elles se trouvent plus éloignées de l'accent tonique de la rhèse ; mais quand l'éloignement est considérable — plus de quatre ou cinq syllabes — cette caractéristique ne se marque plus.

toujours très différentes de celles qui sont notées pour les trois autres témoins.

4. Les voyelles toniques de rhèses — brèves et longues — en finale couverte, sont toujours d'intonation descendante. Les voyelles non-toniques, au contraire, paraissent d'intonation assez stable. La distinction entre longues et brèves n'est donc assurée que par la longueur temporelle comme pour les voyelles dans les mots isolés. Cependant, pour certains cas spéciaux, il est possible que le sens de l'intonation joue un rôle.

5. Les consonnes diminuent de longueur au fur et à mesure qu'elles se trouvent plus éloignées de l'accent tonique de la rhèse; mais quand l'éloignement est considérable, cette caractéristique ne se marque plus.

6. Il se peut que les consonnes constrictives fricatives latérale, vibrante et semi-consonantiques, de même que les nasales, restent, à l'intérieur de la rhèse, de moindre longueur que les occlusives et que les constrictives fricatives sourdes, comme il en est dans le mot isolé.

7. Il se peut aussi que les consonnes du wallon d'Oreye en général restent, à l'intérieur de la rhèse, de longueur plus considérable que les consonnes du français correct, comme il en est dans le mot isolé.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Cherchons à dégager de nos études quelques caractères du parler wallon d'Oreye, plus spécialement ceux qui diffèrent des caractères propres au français de Paris. Nous arriverons ainsi à déterminer quelques traits responsables partiellement, sans aucun doute, de l'allure particulière, lente et « pâteuse » du dialecte. On pourrait naturellement souhaiter bien d'autres précisions à côté de celles que nous allons reprendre, ainsi, par exemple, la description détaillée des éléments phonétiques et l'étude de l'intonation un peu « chantante » qui marque la phrase wallonne liégeoise et, très souvent, la phrase française de la région.

En ce qui concerne le domaine vocalique, la distinction entre longues et brèves, toniques et non-toniques, est assurée en ordre principal par la longueur temporelle des éléments. Le rôle de l'intonation — montante ou descendante — dans la perception de durée, est certainement minime dans la très grande majorité, et peut-être même dans la totalité des cas.

On remarquera que cette intonation reflète spécialement le relâchement articulaire qui marque l'articulation du wallon liégeois en général. Elle est descendante pour toutes les voyelles toniques en finale couverte et variable pour celles en finale nue ; pour toutes les voyelles non-toniques, elle est la plupart du temps assez stable. Les intonations très nettement montantes sont rares et même exceptionnelles.

Dans les mots isolés, les longueurs temporelles absolues paraissent assez élevées et supérieures à celles qui sont notées pour d'autres parlers notamment pour le français ;

sans doute ne faut-il pas oublier que les mesures absolues dépendent du débit plus ou moins rapide de la personne qui enregistre. Dans le discours, il semble que la longueur temporelle des voyelles wallonnes rentre dans les mesures signalées par ROUDET : de 6 à 12 centièmes de secondes pour les brèves et de 12 à 30 centièmes de secondes pour les longues (1). Ce qu'il convient de noter dès lors, à côté du relâchement articuloire, pour expliquer l'allure particulière du wallon, ce n'est pas la longueur temporelle des voyelles mais le nombre considérable des longues qui apparaissent dans le discours en position tonique de mot et même en position non-tonique de mot (2).

En ce qui concerne le domaine consonantique, on se rappellera que, dans les mots isolés, les consonnes wallonnes sont plus longues que les consonnes françaises (3). Peut-être en est-il encore de même dans le discours ; nous en avons seulement fait la preuve pour le t. S'il en était ainsi, le discours wallon, par rapport au discours français, se caractériserait par des voyelles relâchées, de longueur semblable à celle des voyelles françaises, souvent de durée longue, et par des consonnes de longueur temporelle plus considérable qu'en français — et d'articulation relâchée aussi d'ailleurs, bien que nous n'ayons pas eu l'occasion de le montrer.

Dans le domaine phonologique, on retiendra que la

(1) L. ROUDET, *Éléments de phonétique générale*, Paris, Welter, 1910, p. 233.

(2) Voir L. REMACLE, *Orthophonie française*, Liège, Michiels, 1948, p. 76, qui cite des chiffres pour le français régional. Celui-ci possède quatre à cinq fois plus de voyelles longues que le français correct. Or il est probable que le français régional, bien que fortement influencé par la prononciation du patois, compte encore moins de voyelles longues que le wallon.

(3) Voir BT, t. XXV, p. 184.

durée consonantique est d'un rendement nul dans le wallon d'Oreye tout comme en français. Quant au rendement de la durée vocalique, il est nettement supérieur à celui qui existe en français ; il se constate toutefois presque exclusivement pour les voyelles en position tonique de mot (1).

(1) Par rendement, nous entendons le rapport numérique que possède la différence de durée pour la distinction de paronymes.
